

COMPTE RENDU SUD DE LA REUNION RP DU 09 JUIN

Présents pour les salariés : Pierre-Olivier Casabianca, Corinne Excoffier, Coralie Chaillan, Nathalie Brancato

Présents pour la direction : Samuel Peltier, Marilyne Camacho, Séverine Achard, Anne de Geoffroy, Béatrice Nivois

Point Emploi

OPV. Le poste d'OPV ne sera pas mis en consultation en juin mais en juillet nous apprend Marilyne Camacho. Notre RRH explique ce report par le possible retrait de deux candidats. Il ne resterait donc plus que deux CDD en lice.

Scriptes. Le poste de scripte est lui aussi repoussé en juillet. Pour rappel, 2 CDD ont postulé.

Monteur. Le poste a été publié le 10 juin. SUD demande pourquoi une salariée est partie avec son poste dans l'encadrement. Y a-t-il moins de travail au service montage ? Pour notre RRH cette salariée ne faisait plus de montage depuis 2018. SUD rappelle qu'elle était remplacée par des CDD, il y avait donc un besoin.

Comment justifier ce choix ? (Silence...) Marilyne Camacho ne répond pas à la question puis dit : « si l'on a besoin du poste, on le recréera. On fera un transfert d'heures de CDD en CDI » puis ajoute « l'objectif est de permettre aux journalistes de BAV de monter leurs sujets, les monteurs pourront également être JRI. On lie tout ça au fonctionnement des nouvelles régies, qui ont pris du retard. »

Concernant les compétences JRI-Monteurs et inversement, la direction explique qu'elles ne sont pas prêtes d'arriver faute d'accord avec les syndicats.

Assistante au BRI. Le poste passera au Coca de septembre nous a dit la direction. SUD profite pour reparler du poste d'assistante du BRI qui a été supprimé.

Il n'y a plus que 3 assistantes au BRI. Désormais, le service ne remplace pas les salariés quand ils sont absents.

Une action qui crée une surcharge de travail pour les autres collègues et des solutions qui ne font grincer des dents sont mises en place.

Marilyne Camacho reconnaît qu'il y a des problèmes au sein de ce service « il manque un poste qui va être mis en consultation, et il y a des absences des salariés ». Notre RRH nous apprend que le 4^e poste pourrait être publié si les problèmes perdurent. Espérons que ce soit fait rapidement.

PLANNING INTERMITTENTS HISTORIQUE

Pourquoi la priorité n'est pas donnée aux CDD qui ont de l'ancienneté ?

Pour le directeur, la priorité est donnée à la compétence pour faire un travail donné puis à l'ancienneté.

Quand un CDD local n'a qu'un jour de dispo dans la semaine, la direction explique que l'on ne peut pas toujours lui donner un contrat pour cette unique journée, surtout si un CDD peut occuper le poste durant 5 jours.

CDD

Peut-on attribuer le statut d'« historique » à certains CDD qui travaillent depuis longtemps pour France Télévisions, dans le but de ne plus être limité à 80 / 120 jours ?

Marilyne Camacho que cette décision a été prise par le Siège en 2018 et qu'aucun CDD ne peut être rajouté à cette liste.

Notre RRH reconnaît que cette règle pose des problèmes aux CDD mais également « aux planificateurs et au service RH ».

PLANIFICATION CDD

Les planificateurs demandaient aux CDD leur disponibilité pour la semaine suivante. Mais à présent, on leur demande sur les 4 semaines à venir. Pour eux, cette nouvelle organisation semble pénalisante. S'ils sont libres, cela induit de rester disponible pour France 3 ces 4 semaines, sans aucune visibilité sur leurs futures journées de travail. Est-ce la nouvelle politique du réseau ou bien une organisation propre à Antibes ?

Samuel Peltier explique que cette règle a été décidée pour « donner de la visibilité à tous les salariés. C'est normal d'anticiper les demandes de CDD puisque l'on fait un planning à 4 semaines. Les CDD n'ont pas une obligation à rester disponible. Si un CDD qui a un jour pour France 3 et se voit proposer une semaine ailleurs, il peut accepter la semaine complète avec un autre employeur même s'il s'est déjà engagé avec nous. C'est une décision que je comprends. »

PLANIFICATION JOURNALISTES

Pouvez-vous nous confirmer qu'il y a un groupe WhatsApp permettant de contacter les journalistes CDD ?

Après renseignements pris, le directeur explique qu'il y a un groupe What's app pour les CDD journalistes. Ce groupe a été créé car « il n'y a pas assez d'assistantes à l'organisation d'activité ». Le directeur ajoute que ce fonctionnement ne doit pas être pérenne.

Un manque d'assistante que Sud dénonce (Cf point Emploi, page 1). Cette réponse est l'occasion pour SUD de demander une nouvelle fois à ce que le poste d'assistante soit dégelé. Trois assistantes pour gérer le planning du BRI ce n'est pas assez, on s'en aperçoit tous les jours. Désormais même la direction le reconnaît... et nous donne raison !

Concernant la procédure pour contacter les CDD. Le directeur explique que « ce groupe n'est utilisé qu'après avoir téléphoné à tous les CDD locaux. Ça ne peut marcher que comme ça. »

Le problème c'est que ça marche mal puisque des CDD locaux n'ont pas été appelé et ont raté des contrats. Pour le directeur, cette procédure n'a pas été respectée qu'une seule et unique fois. Espérons que cela ne se reproduise plus. Sud sera vigilant.

FORMATION DOCUMENTALISTE

Une salariée d'Antibes souhaiterait travailler à la documentation. Pourrait-elle être formée à l'INA ?

D'après Marilyne Camacho, cette salariée doit faire une formation pour apprendre les bases du métier de documentaliste. Suite à cette formation, une formation pourra être faite par une documentaliste basée à Marseille.

Cette formation n'a pas encore débutée « mais nous avons un problème, car nous ne savons pas comme remplacer cette salariée » ajoute notre RRH.

Une formation de documentaliste existe à l'INA, mais là encore la direction répète que le remplacement de cette salariée pose problème et que cette formation n'est réservée qu'aux salariés qui souhaitent se reconvertir.

Une reconversion, c'est justement ce que cette salariée souhaite faire mais Séverine Achard précise « qu'il n'y a pas de poste de disponible en ce moment à la documentation d'Antibes ». Marilyne Camacho ajoute : « les docs sont très demandées dans le réseaux, mais il faut être prêt à être mobile ».

Ces réponses ne peuvent pas satisfaire Sud, car depuis 3 ans le service RH nous explique que cette salariée doit être formée afin de faire des remplacements réguliers au service doc. Un service en sous-effectif.

Pourquoi durant ces 3 années aucune solution n'a été trouvée pour remplacer cette salariée ? Ce manque d'action pénalise tout un service et une salariée motivée pour se reconvertir.

ACCUEIL NOUVEAU CDD

Lorsqu'un nouveau CDD arrive, par exemple au service documentation, pourrait-il y avoir une personne en charge de l'accueillir pour lui faire visiter les locaux, le mettre au courant des bonnes pratiques et lui donner les codes d'accès aux outils ? Mais également, pourquoi ne pas établir une notice d'accueil à destination des nouveaux arrivants ?

Marilyne Camacho explique que cette discussion a eu lieu lors du Copil et qu'un guide destiné aux CDD devrait être créé.

Les RP redisent à la direction que des CDD se retrouvent parfois sans session car cette dernière n'a pas été ouverte.

La direction explique qu'elle est au courant du problème et qu'elle doit trouver un process à mettre en place. Le service RH explique qu'un nouveau logiciel « Marguerite » devrait remplacer « Orphée » en fin d'année. D'après Séverine Achard « Marguerite » permettra l'ouverture automatiquement des sessions de cdd.

TELETRAVAIL DOCUMENTALISTE

Une documentaliste, qui fait parfois du télétravail, n'a pas reçu d'avenant à signer pour en faire. Elle ne peut pas choisir ses jours de télétravail dans Mon kiosque.

Le service RH explique que cette salariée va être contactée rapidement pour éclaircir la situation. Le service RH profite de cette question pour rappeler que si un salarié fait moins de 40 jours de télétravail par an il n'y a pas besoin de signer d'avenant. Pour poser des jours de télétravail il faut

envoyer un mail à l'Organisation d'activité. Quant aux nombre de jours de télétravail ils sont limités à 2,5 jours par semaine.

UCC conception de contenus multimédias

Pourrait-on acter des jours consacrés en partie au web pour la documentaliste ?

Elle souhaiterait être détachée un jour par semaine uniquement aux tâches pour le web.

Quand la documentaliste est programmée de doc 360 + web sur le planning, quelle est la priorité de travail ?

Qu'est-ce qu'un article non journalistique ? Pourrait-on avoir des exemples ?

Confirmez-vous que la documentaliste UCC Web fera du montage sans monteur depuis son ordinateur ?

Qui valide le travail de la documentaliste qui est de web, avant la mise en ligne de sa contribution non journalistique et hybride ?

Marilyne Camacho répète une nouvelle fois que la salariée ne peut pas être détachée sur le web car si tel est le cas « on enlève une vacation au Web et le web en a besoin » avant d'ajouter : « S'il y a une commande du web, la collaboratrice peut le faire. Ce n'est pas de l'actu donc ce n'est pas urgent. La contribution Web n'est pas prioritaire. »

Sud s'oppose une nouvelle fois à cette volonté de ne pas détacher un salarié. Une pratique qui a déjà posé des problèmes.

Concernant les articles non journalistiques que la salariée peut effectuer, notre RRH explique que « ça peut être la promotion de nos programmes comme le magazine musical ou d'autres articles sur les émissions de la chaîne ».

Le service RH confirme que la salariée pourra faire du montage. Le logiciel Adobe Première a «été installé sur son poste de travail. Elle pourra ainsi faire des modules hybrides. Son travail sera validé par la personne en charge du service Internet.

Pour Sud, il ne faut pas se passer de monteurs et de journalistes pour faire ses modules hybrides. Le web ne doit pas servir de lieu d'expérimentation pour préparer une future casse des métiers.

Il faut également que le service RH trouve une solution pour que cette salariée motivée puisse travailler sur le net sans devoir travailler en même temps à la doc.

La direction ne cesse de répéter que le Web est l'avenir de la TV, mettons donc les moyens dessus !

PROTOCOLE VALIDATION UCC

Lors d'une formation, quel est le protocole pour la validation UCC ?

La direction nous répond qu'il n'y a pas de protocole de validation des UCC.

Locale de Nice

Pourquoi la locale de Nice sera-t-elle fermée le 27 juin, alors que les vacances d'été débutent le 4 juillet ? La semaine du 27 juin, l'équipe de la locale sera-t-elle au complet ? Habituellement, pendant l'été, il y a 2 équipes de reportage + une monteuse à la locale, est-ce prévu comme cela ? La période d'été étant riche en actu, est-il nécessaire de fermer la Locale ? Quelle est la date prévue pour les travaux de la partie montage ?

Samuel Peltier explique que la locale de Nice ne fermera pas le 27 juin mais le 1^{er} juillet ; elle reprendra le 29 août, tout comme le BRI.

Durant l'été il y aura 6 équipes et 4 monteuses par contre « il n'y aura pas forcément deux équipes et un monteur tous les jours à Nice cela dépendra de l'actualité ».

SUD rappelle que durant les vacances d'été il y a deux équipes et un monteur à la locale car il y a de l'actu au quotidien à Nice. Trouver des sujets à faire durant la saison la plus chargée n'est pas difficile.

Nous espérons donc que 5 salariés seront bien présents à Nice cet été.

Sud s'étonne une fois de plus que la locale de Nice soit fermée cet été. Dans le réseau seules les locales de PACA sont fermées. Au Havre, par exemple, la locale reste ouverte tout l'été. Ce JT de proximité, qui dure 5 minutes, est intégré dans le JT ; 2 équipes, 2 monteuses, un rédacteur en chef adjoint et une assistantes y travaillent.

Concernant les travaux de la partie montage, le directeur commence par nous dire que ces travaux n'ont jamais été prévus.

SUD rappelle que Bruno Gens, délégué IMG pour le réseau France 3 est venu visiter la locale de Nice le mardi 8 juin. Lors de sa venue il avait annoncé aux équipes que les locaux niçois seraient refaits intégralement à la Toussaint 2021.

Le directeur explique qu'il n'y avait sûrement pas le budget. Une déception et une incompréhension car la partie montage mérite également d'être rafraîchie, les deux pièces insonorisées. L'ensemble du personnel doit pouvoir travailler dans de bonnes conditions.

GESTION CARTES DE TOURNAGE

Problème de gestion de cartes SXS des caméras de reportage.

Serait-il possible que les JRI en CDD qui tournent le week-end, par exemple, aient 2 cartes dans le casier correspondant à leur caméra ? Est-ce que le cadre technique peut en fournir à la demande des

CDD ?

Samuel Peltier explique que « les cadres techniques ont des cartes SXS et peuvent en fournir. On en a recommandé car il n'y en avait plus. » La direction demande aux salariés de bien penser à les remettre en circulation, car elles coûtent 257,50 euros HT l'unité.

Classement des rushes

Les archives des villes sont sur 3 disques durs différents.

Serait-il possible de prévoir un journaliste et un monteur sur une journée pour classer et réorganiser les rushes des villes (images drones) ?

Oui répond le directeur : « Il faut caler ça le moment opportun. On peut profiter de l'été. Il faut voir avec le planning. »

Déménagement

L'expertise Secafi vient de commencer. La direction peut-elle s'engager à ne pas signer le bail tant que l'expertise n'est pas terminée ?

« Le CSE doit rendre un avis fin août avant la prise à bail. Il n'y aura pas de signature avant », s'engage la direction.

Festival de Cannes

REDACTION. *Il n'y a pas eu d'équipe planifiée en horaires décalés le jour la cérémonie de clôture du Festival. Une équipe de tournage (CDD) planifiée à partir de 9h, a appris le jour même, vers 18H qu'elle devait couvrir l'évènement dans la soirée. Ils sont restés jusqu'à la fin de la cérémonie pour faire des réactions et ont terminé vers minuit. L'économie d'une 4^e équipe a-t-elle été faite délibérément ?*

Lors du dernier jour du Festival de Cannes, 3 équipes étaient au planning, dont 2 pour couvrir le Festival. Pourquoi une des deux équipes a-t-elle dû travailler de 9 heures du matin à 23h30 ?

Samuel Peltier explique qu'« une équipe était prévue en décalée mais que sur le planning elle était marqué en actu journée. L'adjoint ne s'est aperçue de l'erreur que le jour même»

Les RP rappellent que cette équipe est venue à 9h et n'a appris qu'en fin de journée qu'elle devait couvrir le palmarès et finir donc vers 23h heures.

Durant cette réunion la direction explique aux RP que vers 19h30 l'adjointe apprend qu'une équipe du Natio va faire des interviews et que l'équipe a des problèmes de transports pour rentrer chez elle après la cérémonie. Elle dit à l'équipe de « décrocher ».

Le directeur ajoute que l'adjointe a reçu un message vers 23h pour dire que le sujet était terminé. L'adjointe pensait que l'équipe était partie. L'équipe a répondu, sur le ton de l'humour, être resté pour 'faire plaisir à sa cheffe' ».

Pendant le Festival, les adjoints présents à Cannes ont travaillé combien de jours, combien d'heures par semaine ? Avez-vous contacté l'inspection du travail pour faire une demande de dérogation, en cas de dépassement ?

Au sujet des amplitudes horaires, SUD s'inquiète sur les horaires qu'ont dû faire les adjoints durant le Festival. Le directeur reconnaît d'ailleurs que « les adjoints ont beaucoup donné ». Concernant leur amplitude horaire, SUD demande si la direction connaît l'amplitude horaire de notre encadrement présent à Cannes.

La direction répond que c'est dur de savoir car les adjoints sont au forfait jours ; ils ne rentrent donc pas leurs heures.

Le directeur reconnaît tout de même qu'ils font plus de 8 heures par jour.

Problème, la loi ne permet pas à des salariés de travailler plus de 48 heures par semaines. Au-delà, une demande de dérogation doit être faite à l'inspection du travail. « Une demande de dérogation qui n'a pas été faite nous dit le directeur.

Elle aurait pourtant été bien nécessaire, puisqu'une adjointe a travaillé 9 jours d'affilée. « Elle est même revenue le jour de la cérémonie de clôture alors qu'elle ne travaillait pas pour s'assurer que tout se passait bien », reconnaît Samuel Peltier.

Une autre adjointe a travaillé 6 jours de suite et est revenue travailler le dimanche, sur son seul jour de repos. « Je lui ai demandé de rentrer chez elle précise le directeur et je lui ai dit de prendre des jours de repos le lundi et le mardi suivant. » Preuve, s'il en fallait, que la salariée était bien fatiguée à la fin de la 1^{ère} semaine du Festival et qu'elle aurait dû être remplacée plus tôt.

Un journaliste de Menton était présent. Était-il logé sur place ? Son poste a-t-il été remplacé à Menton ?

Concernant le logement, la direction répond par l'affirmative car « Cannes est plus de 50 kilomètres de Menton ». Un salarié qui part d'Antibes pour Menton peut lui aussi avoir un découché car il y a 50 kilomètres de distance, explique Séverine Achard.

Concernant les remplacements, la direction dit qu'il a été remplacé quand son collègue était à Cannes. Pourtant sur les plannings, son collègue était en tournage et montage Série pendant 6 jours, puis d'internet. Au final il n'a été d'actu que 2 jours, le week-end.

Pour Sud ce n'est pas normal de laisser la Bav de Menton sans équipe pendant quasiment deux semaines. Même quand les équipes sont en tournage de série, elles doivent être remplacées.

EDITION. *Il a été constaté une fois de plus que la fabrication des plannings et la gestion des éditions en même temps n'était pas efficace. Il a manqué une personne uniquement dédiée à l'organisation et aux prises de décision. L'absence d'anticipation et de communication ont engendré des tensions pour les journalistes.*

Pour Samuel Peltier, « il n'a eu de désorganisation, sauf le 1^{er} jour où il y avait des problèmes réseau, d'ailleurs aucun salarié d'Antibes n'est venu se plaindre. »

Concernant l'adjointe qui aurait fait l'édition et des plannings à Cannes, le directeur dit que ce n'est pas vrai « elle a simplement répondu à des questions relatives au planning. »

A la question « qui a donc fait les plannings de la rédaction ? » le directeur répond qu'il ne sait pas avant d'ajouter « peut-être le rédacteur en chef ».

Une réponse étonnante de la direction qui une fois de plus se refuse à reconnaître les problèmes. Les salariés présents nous ont tous donnés la même version. Ces problèmes ont d'ailleurs provoqués des tensions entre les équipes.

MAQUILLEUSE. *Pourquoi n'y avait-il pas de maquilleuse pour les journalistes qui présentaient le JT, sur place ?*

Samuel Peltier explique qu'il n'était pas au courant qu'il y avait des maquilleuses pour les équipes qui faisait des duplex. « L'insert Cannes est comme un duplex habituel, qui se fait sans maquillage ». Pour Sud cette réponse est un peu légère puisqu'il n'est pas difficile de se renseigner pour savoir comment se sont passées les éditions précédentes.

En réalité cette décision a très certainement été prise pour réduire les coûts du Festival.

Le directeur ajoute qu'il « y en avait pour les éditions spéciales, pour l'ouverture et la clôture. Il fallait aller sur le plateau France Tv. »

Pas de maquilleuses pour maquiller les présentateurs, est-ce bien sérieux ?

ECLAIRAGISTE. *Des plateaux du JT étaient sous-exposés. Pourquoi l'éclairagiste d'Antibes n'était pas présent alors qu'il était disponible ? Sous-employer un salarié pourrait entraîner un Risque Psycho-Social.*

Là encore le directeur ne savait pas que notre éclairagiste était habituellement planifié sur Cannes. Il reconnaît tout de même qu'il « aurait dû y aller. Il n'y a pas de raison de le laisser sur le plateau s'il est disponible ».

Sud s'étonne que pour pallier l'absence d'éclairagiste la direction a acheté en urgence des réflecteurs. Qui devait les tenir ? Le/la JRI pendant qu'il/elle cadrait ? Un collègue venu en renfort ?

Pendant ce temps notre éclairagiste est sous-employé. Un sous-emploi que SUD ne cesse de dénoncer.

Là encore est-ce bien sérieux ?

SON. *Le dernier jour de Cannes (samedi), pourquoi n'y avait-il pas d'OPS sur place ?*

Est-ce bien sérieux ? (Suite...) Le directeur nous explique qu'un OPS « a été planifié tous les jours, même les jours fériés, sauf le dernier samedi car ça coûte cher d'avoir un OPS tous les jours. »

Une réponse inquiétante. Lors des deux dernières réunions, la direction n'a eu de cesse de nous expliquer que pour cette édition il fallait mettre les moyens pour montrer notre savoir-faire, et là nous apprenons qu'une journée d'OPS coûte trop cher. Est-ce bien sérieux ?

WEB . *Un chargé d'édition numérique était dédié à Cannes. Pourquoi n'a-t-il pas été remplacé à Antibes pendant le festival ? Pourtant, il y avait un gros travail de préparation pour les législatives en*

plus du travail quotidien. Il y a plus d'un an, la direction avait promis que le monteur remplaçant ferait de plus en plus de web et remplacerait l'éditeur en poste, chaque fois que cela serait nécessaire. Qu'en est-il ?

Les RP déplorent un manque d'anticipation. L'éditeur web aurait dû être remplacé. La direction explique que l'autre monteur, qui peut le remplacer, était sur une série. Pour les RP ce n'est pas une réponse satisfaisante. Un autre monteur aurait pu monter cette série. Une nouvelle fois notre éditeur web n'a pas été remplacé, ni par un salarié d'Antibes ni par l'éditeur web PACA basé à Marseille.

MONTAGE. *Le monteur sur place, pour le 18h40, était dans une salle avec des allées et venues permanentes et des gens qui parlaient. Le 3^e monteur pour le Festival, à Antibes n'avait pas l'accès aux éléments. Le travail a été répercuté sur le monteur sur place. Celui-ci a monté 122 éléments dont 30 sujets pendant le Festival de Cannes. Pourquoi le 3^e monteur n'était-t-il pas sur place, au Festival de Cannes ?*

Les RP expliquent que deux monteuses étaient panifiées à Cannes durant tout le festival, plus un monteur à Antibes qui travaillait sur l'actu et sur le FIF. Malheureusement ce monteur n'avait pas accès aux rushes.

A Cannes les locaux étaient petits, il y avait beaucoup de bruit et les monteuses avaient une grosse charge de travail.

Samuel Peltier reconnaît qu'il « y avait plus de monde à FTV. Nous allons être attentifs à cela pour l'an prochain. Un débriefing va être organisé à l'échelle de France Télévisions ».

MARSEILLE. *Pourrait-on chiffrer le nombre de Marseillais présents à Cannes ? Y a-t-il eu une stagiaire marseillaise pendant 5 jours ?*

Pour la direction il y avait 6 salariés de Marseille (4 journalistes, un adjoint et un vidéo qui a travaillé pour le web), et 3 salariés travaillant pour PACA mais basés à Marseille : une présentatrice, un éditeur web, une chargée de production.

Il y avait bien une stagiaire d'observation de Marseille, mais elle a « dormi et mangé chez sa grand-mère » précise le directeur.

Plateau.

Durant Cannes on partageait le plateau de FTV. « On sentait que l'on était à l'étroit la 2e semaine » explique Samuel Peltier, « Culturebox a voulu augmenter le nombre de répétitions et on a dû enregistrer entre elles. »

La direction en a parlé à l'assistant de production pour organiser les choses différemment l'an prochain.

ACCREDITATIONS. *La rédactrice en chef de Marseille, accompagnée d'une amie ont été accréditées Presse pour le Festival de Cannes, alors qu'elles ne travaillaient pas sur l'événement. Pourquoi ?*

La rédactrice en chef de Marseille était à Cannes « pour voir les équipes et travailler avec l'adjoint en charge du 18h30. Elle est venue 2 jours » précise Samuel Peltier.

Concernant la personne accréditée « Presse », Samuel Peltier reconnaît qu'elle n'est pas journaliste mais comédienne : « Elle nous a permis d'avoir des invités dans le domaines du cinéma. »

Sud est étonné de savoir qu'une personne extérieure à France 3 est venue sur le Festival pour nous aider à trouver des invités. C'est un travail que nous faisons toute l'année. Il n'y a pas de raison que l'on ne sache pas le faire durant le Festival.

Concernant le badge, le directeur ne savait pas que cette personne avait un badge presse.

COÛT. *Quel est le coût du Festival du Film de Cannes pour France 3 PACA ?*

« Je ne le sais pas encore, c'est trop tôt. De toute façon, ça ne relève pas des prérogatives de l'instante » explique Samuel Peltier. Et ajoute « il n'y a pas eu de rallonge de Paris, le FIF n'était pas budgété en 2022 ».

La réponse était attendue. Nous nous tournerons donc vers le CSE et la COMECO pour avoir les réponses.

WIFI

La direction ajoute un point à la réunion pour nous annoncer que 3 bornes WIFI ont été achetées et seront installées à la Brague. Elles seront positionnées dans les endroits stratégiques ou il y a des problèmes de connexion. Elles s'ajoutent aux 12 bornes déjà existantes.

Antenne

La direction félicite les équipes qui ont travaillé sur le débat citoyen de Draguignan. Félicitation également pour les équipes qui ont travaillé sur Cannes. La direction explique qu'il y a eu de bonnes audiences sur le web et sur l'antenne.

Grille d'été

Les Jts débiteront à 12h et 19h. D'après la direction, les Jts seront moins longs car il y aura des programmes courts qui pourront atteindre une durée de 4 minutes.

Béatrice Nivois explique que ces programmes courts sont « à la main des rédacteurs en chef. » De plus il y aura il y a 5 cases cultures durant l'été et 5 programmes en langue régionale.

**La prochaine réunion RP aura lieu le lundi
11 juillet.**

Posez vos questions avant le lundi 4 juillet.